

Un cas autochtone de dengue signalé à Montpellier-Pérols : des actions préventives déployées dans le quartier de Port Marianne à Montpellier et à proximité du Parc des expositions à Pérols

Une transmission du virus de la dengue, chez une personne n'ayant pas voyagé récemment en zone de circulation du virus, a été signalée à l'Agence Régionale de Santé. La personne malade a été prise en charge et son état de santé n'inspire pas d'inquiétude. Face à ce cas de dengue autochtone et pour éviter la propagation du virus localement, des actions préventives sont déployées à Montpellier (Port Marianne) et à Pérols (Centre ancien/Cimetière).

La dengue est une maladie généralement bénigne dont les symptômes, proches de ceux de la grippe (forte fièvre, douleurs articulaires, maux de tête importants), peuvent être temporairement invalidants. Cette maladie se transmet par l'intermédiaire de la piqûre du moustique tigre (*Aedes albopictus*) préalablement infecté par le virus auprès d'une personne déjà malade. Un cas est dit « autochtone » quand une personne contracte la maladie sans avoir voyagé en zone de circulation du virus dans les 15 jours précédant l'apparition des symptômes. Ce cas de dengue autochtone est le premier enregistré en France métropolitaine cette saison. En 2023, sur l'ensemble de la saison de surveillance du moustique tigre, 22 cas de dengue autochtones ont été signalés en Occitanie.

En cas de signes évocateurs de la dengue, si vous avez séjourné ou pratiqué une activité de plein air dans le secteur de port Marianne à Montpellier ou dans le quartier situé entre le centre ancien et le cimetière à Pérols, **consultez votre médecin traitant.**

Des mesures renforcées de prévention

Pour éviter une éventuelle propagation du virus, des mesures renforcées de prévention sont mises en œuvre dans les deux zones fréquentées par la personne malade (secteur de port Marianne à Montpellier et le quartier situé entre le centre ancien et le cimetière à Pérols). Ces mesures mobilisent les services de l'Etat, de l'ARS Occitanie, de Santé publique France, ainsi que les professionnels de santé du secteur et l'opérateur de démoustication. Elles se traduisent par :

- Une action ciblée de démoustication afin d'éliminer les gîtes larvaires et les moustiques adultes sur les lieux de résidence et de passage de la personne malade. Les riverains concernés sont informés au préalable. Cette opération aura lieu en début de semaine.
- Une sensibilisation des professionnels de santé au signalement de nouveaux cas de dengue auprès de l'ARS. Cette action a été effectuée le 5 juillet dernier.
- Une enquête de proximité à venir dans les potentielles zones de transmission, afin d'identifier d'éventuelles autres personnes malades.

La lutte contre le moustique tigre - vecteur potentiel de maladies s'appuie sur la mobilisation de chacun et l'adoption des bons réflexes pour éliminer les larves de moustiques :

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner.**
- **Changer l'eau des plantes et des fleurs** une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs.
- **Vérifier le bon écoulement des eaux et nettoyer régulièrement** : gouttières, regards, caniveaux...
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu, **couvrir les petites piscines hors d'usage, ranger les bâches de protections.**
- **Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes** : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité...

Pour en savoir plus :

1 > Sur le moustique tigre :

Le [site du Ministère de la santé](#)

Le [site de l'ARS Occitanie](#)

2 > Sur les zones à risque :

[Le site de France Diplomatie](#)

3 > Sur les produits anti moustique :

Le [tableau des recommandations](#) du Ministère de la santé

4 > Sur les maladies tropicales :

Le site de [Santé publique France](#)

5 > Sur le suivi épidémiologique des maladies vectorielles :

Le site de [Santé publique France](#)

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr